



jy.failler@gmail.com

Contribution de Jean-Yves FAILLER

L'État et le local

Les historiens le rappellent souvent. Les pandémies et les grands conflits meurtriers sont toujours suivis d'une redéfinition de l'État et de la société, d'un repositionnement des institutions, d'un changement de regard sur la vie Rien ne doit reprendre comme avant.

Alors que l'inventaire de ce qu'il faut rejeter, garder, adapter est à peine esquissé, deux mots « État » et « local » reviennent fréquemment dans les propos de tous bords.

Tout le monde semble désormais partager cette idée : pour relancer toute forme d'activité, la puissance publique, c'est-à-dire principalement l'État et les collectivités territoriales, doit jouer un rôle majeur et central. Cet appel à l'interventionnisme public dans la définition des stratégies à suivre dont la relocalisation de nombreuses filières, dans les investissements à réaliser ou à soutenir, dans la soumission des acteurs économiques privés à la prise en compte des intérêts et des attentes de la Nation est bien un des effets de la crise multiforme actuelle. Cet appel n'est pas une demande de retour à une économie administrée, centralisée dont personne n'ignore l'échec dramatique. Il n'est pas davantage un rejet de l'économie de marché mais la prise de conscience (définitive ?) que les acteurs économiques ne peuvent pas envahir toutes les sphères de l'activité humaine sans contrôle, ni être à l'œuvre sans frein. La prise de conscience est peut-être tardive, mais il est clair que maintenant, pour une majorité de nos compatriotes, les industries et les producteurs de services essentiels, publics et privés, doivent recevoir, de la puissance publique et tout particulièrement de l'État, des indications et des ordres et s'employer à les suivre. Et cela dès lors que, par leur ampleur et par leur nature, les besoins à satisfaire ont un caractère collectif et concernent le pays tout entier.

L'opinion ne cloue plus la sphère publique au pilori. Elle veut restaurer son rôle d'impulsion et de stratégie mais pour autant le citoyen ne souhaite pas le retour d'un jacobinisme même jeune et relooké qui régenterait tout. Ce plébiscite en faveur de l'État se double d'un autre pour le « local ». L'habitant est fatigué que l'on prétende penser et décider de son quotidien sans lui, hors de tout débat sur les enjeux et les choix. Il estime que la société, dans son quartier, sa ville, son village, sa région, porte en elle-même des ressources pour aller de l'avant et progresser. En la matière, il ne manque pas d'imagination. Et parfois il le révèle de manière spectaculaire comme le démontre l'application du concept de « biens communs » un peu

partout en France et en Europe. Beaucoup, parmi les jeunes générations mais pas seulement, le présente comme une des alternatives à la crise économique et sociale amplifiée par l'épidémie.

Les « biens communs » sont naturels (espaces verts et jardins partagés...), matériels (logements, coopératives de production, déplacements...), immatériels (logiciels libres, Wikipédia, open data...). Héritier de droits anciens accordés au Moyen-Âge, balayé au XIXe siècle par l'essor de la propriété privée et du libéralisme économique, le concept refait surface avec les années 1980/90 avec la percée de l'économie sociale et solidaire dans le paysage économique et sociale. Collectif de producteurs-utilisateurs, les « biens communs » sont partout : dans le numérique, la santé, l'habitat, l'alimentation, le tourisme, l'hôtellerie, le commerce, l'énergie... Portées par le souci de répondre à des besoins sociaux et financiers, par le désir d'auto-organiser, de mutualiser connaissances et savoir-faire, de combler des défaillances du marché et des services publics, de nombreuses initiatives « biens communs » sont soutenues et accompagnées par des collectivités. À Naples et à Grenoble, un poste de fonctionnaire est dédié aux « communs ». C'est « important pour leur légitimité » note Michel Bauwens, universitaire belge co-créateur de la fondation PAIR à PAIR (P2P) conçue pour étudier et soutenir les initiatives, les structures productrices de produits et de services « communs ». À Paris, Bologne, Marseille, Gand..., la démarche est la même. Des collectifs de citoyens prennent en main des aspects de leur vie avec la volonté de mettre en œuvre des règles et pratiques nouvelles pour créer de la valeur. À partir d'une réflexion d'ensemble sur ce qui mérite d'être produit, comment, avec quelles conséquences, les « communs » sont une nouvelle forme d'action collective conduite par des individus qui se donnent la capacité de faire avec les compétences que chacun développe. « Socialement inclusive, précise Michel Bauwens, la démarche est aussi une école de la démocratie car c'est une communauté de producteurs ou d'utilisateurs qui gèrent ensemble une ressource collective ».

Le concept démontre que se donner les moyens d'exercer sa volonté d'organiser sa vie au plus près de son quotidien est possible. Il y a fort à parier que cette tendance s'amplifie car elle s'appuie sur la puissance du nombre et l'expertise et le soutien de réseaux organisés. Nos concitoyens aspirent simultanément à une vraie libération des comportements quotidiens et des décisions à la base, accompagnée par un État qui maîtrise, régule et ne renonce pas. Cela exige un bouleversement des institutions nationales et locales comme des attitudes et des pratiques à l'égard des citoyens.

La décentralisation, engagée depuis 40 ans, doit maintenant avancer significativement dans plusieurs directions. Les collectivités qui ne sont pas des opérateurs de l'État, ont besoin de clarté organisationnelle et de responsabilité politique accrues. Il est temps de procéder à une véritable redéfinition de la frontière entre secteurs régaliens et non régaliens et laisser les collectivités assumer ces derniers. Ils seront d'autant mieux traités, de manière lisible et visible, si enfin il est décidé de mettre un terme à l'empilement des différents niveaux territoriaux et à l'enchevêtrement des systèmes d'acteurs locaux. Ils provoquent une dilution des responsabilités nuisible à l'efficacité de la performance publique. Enfin, en démocratie, aucun édifice ne tient sans lui. Dans cette réforme des institutions du pays, il est donc impératif de définir la place et le rôle du citoyen en partant d'un principe simple : ce n'est pas le citoyen qu'il faut rapprocher du pouvoir, mais c'est le pouvoir qui est à rapprocher du citoyen.